

CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS DES FRONTS D'URBANISATION EST ET OUEST D'ANYAMA

N'Dri Ernest KOUADIO,

Enseignant-Chercheur, Institut de Géographie Tropicale- Université

Félix Houphouët

ernestkouadio.ci2012@yahoo.fr / kouadiondriernest@gmail.com

Résumé

Les communes périphériques de la métropole abidjanaise connaissent un développement spatial sans cesse croissant de leur territoire en particulier la commune d'Anyama qui se caractérise par une extension spatiale au niveau des quartiers périphériques. Cette dynamique spatiale se traduit par la floraison de nombreuses opérations immobilières et une croissance démographique. Les fronts d'urbanisation d'Anyama qui étaient occupés par la végétation, se sont transformés en des quartiers d'habitation parsemés d'activités économiques. Cette mutation s'effectue particulièrement à l'Ouest et à l'Est d'Anyama, créant les quartiers CEG extension et Anyama-Adjamé extension. Les mutations sont d'autant plus importantes dans ces zones, qu'elles sont sans conséquence. Les conditions de vie des habitants des fronts d'urbanisation Ouest et Est d'Anyama attire notre attention sur la problématique de la croissance urbaine non planifiée. Cette étude se propose d'analyser les conditions de vie des habitants des fronts d'urbanisation Ouest et Est d'Anyama. Pour la mener, nous avons adopté une méthodologie. Nous avons fait des observations directes, administré un questionnaire aux chefs de ménages et nous avons eu des entretiens avec les autorités municipales. Les habitants des fronts d'urbanisation Est et Ouest non pas accès aux équipements socio- collectifs. Les infrastructures routières sont impraticables et le réseau de drainage est inexistant.

Mots clés : *front d'urbanisation, conditions de vie, habitants et Anyama*

Summary

The peripheral municipalities of the Abidjan metropolis are experiencing an ever-increasing spatial development of their territory, in particular the municipality of Anyama, which is characterized by a spatial extension at the level of the peripheral districts. This spatial dynamic is reflected in the

flowering of numerous real estate operations and population growth. The urbanization fronts of Anyama, which were occupied by vegetation, have been transformed into residential districts dotted with economic activities. This change is taking place particularly to the west and east of Anyama, creating the CEG extension and Anyama-Adjamé extension districts. Mutations are all the more important in these areas, as they are inconsequential. The living conditions of the inhabitants of the western and eastern urbanization fronts of Anyama draw our attention to the problem of unplanned urban growth. This study proposes to analyze the living conditions of the inhabitants of the western and eastern urbanization fronts of Anyama. To carry it out, we have adopted a methodology. We made direct observations, administered a questionnaire to the heads of households and we had interviews with the municipal authorities. The inhabitants of the eastern and western urbanization fronts do not have access to socio-collective facilities. The road infrastructure is impassable and the drainage network is non-existent.

Keywords : *urbanization front, living conditions, inhabitants and Anyama*

Introduction

Le monde s'urbanise. En 1950, un peu moins de 30% des habitants de la planète vivaient dans des villes ; aujourd'hui c'est le cas d'un habitant sur deux et, selon les Nations unies, les citadins représenteront plus de 70% de la population mondiale en 2050. La "question urbaine" devient donc centrale pour toutes les sociétés, du nord comme du sud. En Afrique, le phénomène de l'urbanisation prend de l'ampleur avec des caractères de croissance fulgurante de concentration des populations urbaines et de multiplication du nombre de villes. Par ailleurs, la dynamique urbaine des métropoles en Afrique exerce une pression sur le foncier des localités situées en périphérie, (S. SORO, 2018 P17). Aujourd'hui, la densité de la métropole Abidjanaise est de 11 155 hab. /km² alors que la densité nationale se situe à 82 hab/km² (RGPH 2014). L'étalement du district d'Abidjan a des effets notables sur le foncier des communes périphériques, riche de leurs disponibilités foncières. Anyama, l'une des communes du

district d'Abidjan se caractérise par sa croissance démographique au niveau des quartiers périphériques dès lors dans quelles conditions vivent les habitants des fronts d'urbanisation Ouest et Est d'Anyama ?

Pour mener à bien cette étude, une méthodologie a été adoptée.

1- Méthodologie

1.1-Présentation de la zone d'étude

La localité d'Anyama se situe au sud de la Côte d'Ivoire dans le district autonome d'Abidjan. Elle s'étend sur une superficie de 20,8 km² (K. COULIBALY. 2013 : 69) avec une population estimée à 148 962 habitants (RGPH 2014). Anyama est limitée au Nord par Azaguié, au Nord-Ouest par Songon, au Sud par la commune d'Abobo et à l'Est par Brofodoumé (voir Figure 1). En effet, de 1998 à 2014, Anyama est passée de ville moyenne à une grande ville de plus de 100.000 habitants. Elle occupe le rang de 9^{ème} parmi les villes de la Cote d'Ivoire qui ont plus de 100.000 habitants (RGPH 2014). Dans les années 1954, Anyama n'était que la juxtaposition d'un gros village de planteurs autochtones de (café, cacao et de kola) et d'un important quartier dioula vivant de l'artisanat et de petits commerces. Cependant la construction du chemin de fer en 1904 ainsi que celle de la route nationale de l'Est en 1954, ont contribué à sortir cette localité de la léthargie, lui permettant ainsi d'amorcer une croissance réelle. Ces moyens de communication qui ont vu le jour ont multiplié l'effet de polarisation d'Anyama car désormais les échanges avec les autres localités étaient facilités. Dans le processus de son extension, deux grandes phases ou période sont considérées :

La première période qui part de 1958 à 1979. Au cours de cette phase, la ville s'étirait le long de deux voies de communications terrestres presque parallèles dans le sens Sud-Nord (chemin de fer et voie routière). A cette époque, existaient les cinq premiers quartiers de la ville ; Schneider au Nord, gare au centre,

christiankoi 1 et 2 au sud et Zossonkoi qui s'étend au-delà de la route vers l'Est. Le quartier derrière rail est en construction. A partir 1979, toujours dans la première phase, Anyama poursuit son l'extension dans la direction Sud-Nord avec cette fois, l'apparition de nouveaux quartiers notamment résidentiel à Ouest, ran au Sud et palmeraie au Sud de Zossonkoi.

De 1985 à aujourd'hui qui correspond à la deuxième période, les quartiers qui sont nés pendant la première période rentrent en phase de densification significative. Cette densification amorcée se poursuit et ce, dans tous sens. Dans cette dynamique deux nouveaux quartiers naissent dans les fronts d'urbanisation Ouest et Est ; celui de CEG extension et Anyama-Adjamé extension.

Figure 1 : les zones d'étude



1.2-Approche méthodologique

Pour la collecte des données, nous avons eu recours à deux techniques. Il s'agit de la recherche documentaire et l'enquête de terrain. La recherche documentaire nous a amenée à visiter, la bibliothèque de l'Institut de Géographie et la bibliothèque ex Flash de l'Université Félix Houphouët de Cocody. Dans ces différentes Bibliothèques nous avons consulté des ouvrages, des thèses et des publications scientifiques relatifs à l'urbanisation, à la croissance démographique, aux conditions de vie et les services urbains. Quant à l'enquête de terrain ; elle s'est faite en trois étapes : l'observation directe, l'interview et l'enquête par questionnaire. L'observation directe du terrain a consisté à observer l'état de la voirie, l'environnement dans lequel vit les riverains, observer le type et l'état des logements. Cette observation a duré deux semaines. Nous avons également identifié les équipements et les infrastructures existants dans les quartiers Anyama-Adjamé extension et CEG extension. Des prises de vue ont été réalisées à l'aide d'un appareil photo numérique. Pour mieux analyser les conditions de vie des habitants nous avons eu des entretiens avec un responsable de la SODECI, le directeur du service technique de la mairie, les chefs des villages. Un questionnaire a été soumis aux chefs de ménages vivants dans les quartiers situés sur les fronts d'urbanisation Ouest et Est. Les questions ont été relatives à la provenance des habitants, à leurs statuts, l'accès aux équipements de bases, l'accès à l'eau potable et à l'électricité, aux modes de gestion des ordures ménagères et aux lieux d'aisance. Pour administrer les chefs de ménages, nous avons eu recours à la méthode par choix raisonné. En absence de base de données des ménages des quartiers localisés sur les fronts urbanisation Ouest et Est, nous avons procédé par un choix raisonné de la population cible en fonction de la typologie des logements ; le statut de l'occupant et sa profession. A cet effet, nous avons considéré 155 individus comme notre échantillon.

Nous avons choisis 80 ménages sur le front d'urbanisation Ouest et 75 ménages sur le front d'urbanisation Est voir (tableau 1).

Tableau 1 : Répartition des ménages enquêtés par type de logement et quartier

Quartier	Le type de logement					Total
	Villa basse	Appartement	Haut standing	Cours commune	Baraque	
Front Ouest (CEG extension)	15	15	15	15	15	75
Front Est (Anyama-Adjamé extension)	16	16	16	16	16	80
Total	31	31	31	31	31	155

Source : Enquête de terrain, Juin 2022

2-Résultats

2.1-Les caractéristiques sociodémographiques des ménages des fronts d'urbanisation Ouest et Est

2.1.1- la période d'installation des enquêtés par quartier

Les mutations socioéconomiques des fronts d'urbanisation ouest et Est ont débuté depuis les années 1990. En effet nos enquêtes sur le terrain ont révélé que 33,3% des ménages enquêtés se sont installés sur les fronts d'urbanisation Ouest, entre 1999 et 2014, 53,3% entre 2014 et 2019 et 13,3% au cours de l'année 2019. Dans les fronts d'urbanisation Est, seulement 20% des ménages enquêtés se sont installés entre 1999 et 2014, 50% entre 2014 et 2019 et 30% au cours de l'année 2019 voir (tableau 2).

Tableau 2 : Répartition de la période d'installation des enquêtés de 1999 à 2019 par quartier

Intervalles d'années		1999-2004	2004-2009	2009-2014	2014-2019	2019	Total
		15-20 ans	10-15 ans	5-10 ans	1-5 ans	Moins 1 an	1999-2019
Quartier	CEG extension	5	10	10	40	10	75
	Anyama-Adjamé extension	8	0	8	40	24	80
Total		13	10	18	80	34	155

Source : Enquête de terrain, décembre 2022

Ainsi l'on comprend qu'en 5ans (2014-2019), le volume de la population des quartiers extensions CEG a doublé soit 53, 3% et celui d'Anyama-Adjamé extension a été presque triplé, soit 50%. Cette période (2014-2019), cette période correspond au boom démographique des deux fronts d'urbanisation. Et l'installation de 13,3% des ménages du front Ouest et de 30% des ménages du front Est en seulement 1an (2019), montre que la croissance démographique de ces fronts est de plus en plus intense.

2.1.2- Les tranches d'âge des chefs de ménages

L'intervalle d'âge le plus représenté est 36 et 45 ans soit 38,70% des chefs de ménages enquêtés voir (tableau 3). La proportion des chefs de ménage âgés de 56-65 ans et de 66 ans et plus sont relativement faible dans les deux fronts d'urbanisation ; on à respectivement 13% et 7% à CEG extension et 15% à Anyama-Adjamé extension. A CEG extension la majorité des chefs de ménages enquêtés ont entre 25 et 35 ans, avec une proportion de 33%.

Tableau 3 : Répartition des tranches d'âges des chefs de ménage enquêtés par quartier

		ÂGE					Total
		25-35	36-45	46-55	56-65	66 et plus	
Quartier	CEG extension	25	20	15	10	5	75
	Anyama Adjamé extension	8	40	20	12	0	80
Total		33	60	35	22	5	155

Source : Enquête de terrain, décembre 2022

A Anyama-Adjamé extension la majorité des chefs de ménages enquêtés ont entre 36 et 45 ans, avec une proportion de 50%. Et les chefs de ménage âgés de 25 à 35 sont seulement 10%. Parmi les 80 chefs de ménage enquêté dans le quartier Anyama-Adjamé extension, aucun n'est âgé de plus de 66 ans.

2.1.3- Nationalité des ménages enquêtés

Les maliens et Burkinabés sont essentiellement présent dans le quartier extension Anyama-Adjamé. Quant aux guinéens et aux autres nationalités ; Mauritanienne nous les avons localisés au quartier CEG extension. L'enquête montre que 85,8% des populations sont de nationalité ivoirienne, 5,2% de nationalité malienne, 2,6% de nationalité burkinabé, 3,2% de nationalité guinéenne et aussi 3,2 d'autres nationalités voir (tableau 4).

Tableau 4 : Répartition des ménages par nationalité en fonction des quartiers

Quartier	NATIONALITE					Total
	IVOIRIEN NE	BURKINA BE	MALIEN NE	GUINEEN NE	AUTRES	
CEG extension	65	0	0	5	5	75
Anya ma-Adja mé extension	68	4	8	0	0	80
Total	133	4	8	5	5	155

Source : Enquête de terrain, décembre 2022

2.1.4-Niveau d'instruction des enquêtés

66,5% des enquêtés sont instruites, et 33,5% n'ont pas été à l'école. 30,3% de ces chefs de ménage instruites ont le niveau primaire, ceux qui ont le niveau secondaire sont de 26,5%, et seulement 9,7% ont le niveau supérieur voir (tableau 5).

Tableau 5 : Répartition du niveau d'instruction des enquêtés par quartier

		NIVEAU D'INSTRUCTION				Total en %
		NON SCOLARISE	PRIMAIRE	SECONDAIRE	SUPERIEURE	
Quartier	CEG extension	26,7	20	33,3	20	100

	Anyama-Adjamé extension	40	40	20	0	100
Total		33,5	30,3	26,5	9,7	100

Source : enquête de terrain, décembre 2022

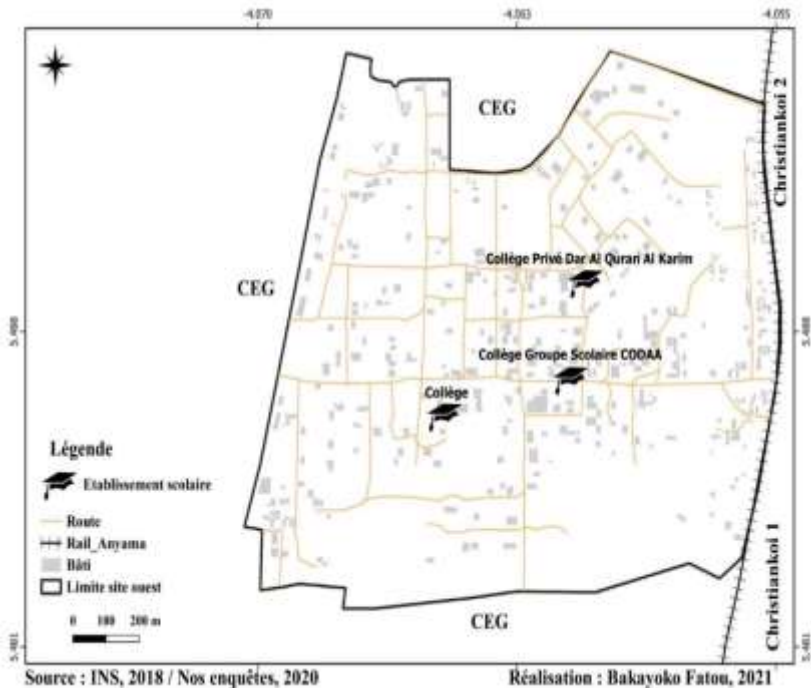
Les chefs de ménage qui ont le niveau supérieur résident dans le front d'urbanisation Ouest (CEG extension) et ils représentent 20%. Anyama-Adjamé extension accueille la plus importante part des chefs de ménage analphabètes avec un pourcentage de 40%. Parmi les chefs de ménage instruit, ceux qui ont un niveau primaire sont plus nombreux, avec un pourcentage de 30,3%. Contrairement à Anyama-Adjamé extension, les chefs de ménage instruit ayant un niveau primaire sont moins nombreux que ceux ayant un niveau secondaire à CEG extension.

Les commerçant(e)s sont les plus représentés sur les deux fronts d'urbanisation avec 27,7%. Les artisans représentent 24,5%, les ménagères 16,8%, les retraités représentent 9%, les couturiers 5%, les salariés du privé et les étudiants représentent 3,2%, les fonctionnaires 6,5% de la population des fronts d'urbanisation Ouest et Est d'Anyama. Tous les couturiers que nous avons interrogés résident à Anyama-Adjamé extension. Les fonctionnaires, les salariés du privé et les étudiants sont localisés dans le quartier CEG extension.

2.1.5-Equipements scolaires

On distingue en tous 5 établissements scolaires dont 3 à CEG extension et 2 à Anyama-Adjamé extension voir (Figure 2). Les 3 écoles de CEG extension sont des collèges privés. Les 2 d'Anyama-Adjamé extension caractérisées par une école primaires publique et un collège privé confessionnel. Le nombre

d'équipements scolaire est insuffisant pour accueillir le nombre croissant d'élèves sur les fronts Ouest et Est.



2.1.6- Source d'approvisionnement en l'eau

Les quartiers CEG extension et Anyama-Adjamé extension ne disposent pas de château d'eau. Certains ménages témoignent que l'eau n'a jamais coulé de leur robinet, chez d'autres l'eau vient chaque trois jours et nuitamment. Sur les 155 ménages enquêtés, 72 ont pour source d'eau uniquement la SODECI (Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire), les autres ménages ont d'autres sources d'approvisionnement en eau malgré qu'ils aient des compteurs d'eau de la compagnie SODECI voir (tableau 6). En réalité il y a constamment des coupures d'eau, et la population se voit obligée de recourir à d'autres moyens plus rudes pour en avoir.

Tableau 6 : sources d’approvisionnement en eau par quartier

Quartier		Compteur d'eau SODECI	Anyama ville	Achat à taxi moto	Au forage	Stade olympique	Achat chez les voisins	Total
Quartiers	CEG extension	20	5	25	20	5	0	75
	Anyama Adjamé extension	52	0	8	4	0	16	80
Total		72	5	33	24	5	16	155

Source : enquête de terrain, décembre 2022

Il existe un forage au stade olympique où certains ménages y vont pour recueillir de l’eau voir (photo 1). D’autres ménages vont chercher l’eau jusqu’ au centre-ville d’Anyama, abord de leurs véhicules ou au moyens des tricycles.

Photo 1: les habitants en attente d’eau potable



Source : KOUADIO, 2022

2.1.7- L'état des infrastructures routières existantes sur les fronts d'urbanisation Ouest et Est

L'observation faite sur le terrain fait apparaître des routes accidentées, non bitumées, et dégradées donc impraticables voir (photo 2). Aucun moyen de transport public ne peut desservir régulièrement les quartiers du front d'urbanisation. Quelques taxis communaux y transportent des passagers (course) pour la somme de 1000 ou 1500 Fr.

Photo 2 : Etat dégradé des routes



Source : KOUADIO, 2022

3-Discussion

L'absence de politique d'aménagement conséquente fait que les habitants des fronts d'urbanisation Ouest et Est sont confrontés à d'énormes problèmes d'équipements et d'infrastructures socio-collectifs. Les routes d'accès aux quartiers sont dégradées, les habitants non pas accès à l'eau potables. Les ordures ménagères ne sont pas collectées. Les habitants des fronts d'urbanisation Ouest et Est d'Anyama vivent dans la précarité. Pour E.N. KOUADIO (2021, P8), l'eau source de vie est un bien rare pour les populations de Bocanda. L'offre étant inférieure à la demande, cela entraîne des pénuries

régulières d'eau dans la ville. Les espaces autrefois réservés aux activités agricoles sont en voie de disparition en faveur des habitations et des activités économiques à Anyama (E.N. KOUADIO, 2022 P 5). L'un des principaux freins au bien-être social reste la faiblesse des infrastructures dans les pays en développement si bien que le nombre d'études sur le climat des affaires suggèrent fortement aux gouvernements de placer les infrastructures au sommet de leurs priorités (A. ESTACHE, 2007 P 67). Pour K. APPESSIKA (1996 P. 267), il faut reconnaître pour l'aménagement de l'espace communal que les ressources font défaut aux communes ivoiriennes. Le problème essentiel qui se pose alors à elles est celui de la mobilisation de leurs moyens. Le système de l'unicité de caisse entre l'Etat et les collectivités décentralisées ivoiriennes suscite des lourdeurs et des difficultés considérables dans la gestion de leurs finances, surtout en période de crises de liquidité du trésor public. C'est le cas de la commune de Dabou qui présente, d'une manière générale des ressources financières relativement faibles et à caractère très fluctuant d'une année à une autre. Cette situation tire ses origines de la faiblesse de recouvrement des impôts et taxes locaux, ainsi que du contexte économiquement étroit de la commune (A. MEMEL, 2012 P.304). B. ORI (1997 P.123) affirme que la faillite dans la gestion des ordures ménagères et les problèmes généraux de salubrité et de qualité de l'environnement et ainsi que du cadre de vie urbain constituent une des plus patentes démonstrations de l'échec des politiques de gestion urbaine jusque-là poursuivies. Quand à H. OUATTARA (2000 P.14), l'urbanisation rapide de la ville d'Abidjan a été accompagnée par une augmentation de la population ; ce qui a engendré une augmentation de la production de déchets.

Conclusion

Les quartiers localisés sur les fronts d'urbanisation Ouest et Est d'Anyama manquent d'équipements socio-éducatifs et sanitaires. L'insuffisance d'équipements et d'infrastructures rend les conditions de vie des habitants difficiles. La croissance urbaine a engendré une détérioration considérable de la qualité de vie des habitants des fronts d'urbanisation Ouest et Est d'Anyama. Face à l'incapacité des pouvoirs publics à gérer ces diverses dégradations, des solutions s'imposent et se résument en des stratégies et programmes d'action afin d'offrir un cadre et des conditions de vie décentes aux nombreuses habitants de la commune d'Anyama. La qualité des infrastructures routières est un enjeu vital pour cette commune. Celle-ci conditionne son développement économique et social pour le bien-être de sa population.

Références bibliographiques

APPESSIKA K. (1996). *Clientélisme, aménagement urbain et décentralisation en Côte d'Ivoire*. Thèse Université de Montréal, 289 P.

COULIBALY K. (2010). *Le commerce de la kola et le développement de la ville d'Anyama*, Revue de géographie tropicale et d'Environnement n° 1, 2010, EDUCI 2010 13 p.

ESTACHE A. (2007). *Infrastructures et développement : une revue des débats récents et à venir*. Revue d'économie du développement France, Vol.15, P 53.

KOUADIO E. (2022). *Analyse des mutations des fronts d'urbanisation Ouest et Est d'Anyama*, Revue DELLA/Afrique Togo, vol.4, n°11 Novembre 2022, PP.163-177.

KOUADIO E. (2021). *Bocanda, étude d'une ville en crise*, Collection/ Synthèse (EFUA) Togo, vol.1 n°1, Juillet, PP. 130-148.

MEMEL A. (2012). *Ressources communales et aménagement urbain en Côte d'Ivoire : cas de la ville de Dabou*, Thèse unique de géographie, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan –cocody, IGT, 327P.

ORI B. (1997). *Crise, gestion municipale et participation populaire ou jeux de pouvoirs dans la ville. In modèle ivoirien en questions : Crises, ajustements et recompositions*. Karthala-ORSTOM, Paris, 124P.

OUATTARA H. (2000). Monographie du village de Niangon Loko, 18 p.

SORO S. (2018). *Dynamique urbaine et pression foncière à Songon*. Mémoire de master en géographie urbaine, 172 p.